

Le 28 octobre 2022

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du maire monsieur Marc Bourcier, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **1^{er} novembre 2022, à 17 h** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

- 1 OUVERTURE de la séance
- 2 PUBLIC - Période de questions
- 3 ADOPTION de l'ordre du jour
- 4 Modification de la cession d'une cession de terrain et protocole d'échange de terrains Quartier des Hauts Saint-Germain – Avec les entreprises 9067-3823 Québec inc. et 9076-3244 Québec inc.
- 5 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0317-000 sur les usages conditionnels de la Ville de Saint-Jérôme tel que déjà amendé - PR 0317-003
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de permettre l'usage conditionnel de « service de garderie (prémamanuelle, moins de 50 % de poupons)» dans certaines zones visées.*
 - *District : Tous*
- 6 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-502
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de prescrire des dispositions normatives relatives à un usage de « service de garderie (prémamanuelle, moins de 50 % de poupons) (6541) », autorisé à titre d'usage conditionnel.*
 - *District : Tous*
- 7 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-507
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de permettre l'usage « maison pour personnes en difficulté (6542) » dans la zone c-2308 et d'ajouter une disposition particulière pour cet usage*
 - *Districts : 1 et 9*
- 8 Adoption du règlement 0310-014 amendant le règlement 0310-000 sur le lotissement, tel que déjà amendé - (PR 0310-014)
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de modifier des dispositions applicables à la compensation pour les fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels et d'abroger la disposition portant sur la somme à verser pour un terrain construit*
 - *Districts : Tous*
- 9 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-509
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de modifier les limites des zones H-1074 et H-1087.1 et de réduire la marge latérale minimale pour la classe d'usages « H-4 » dans la zone H-1087.1*
 - *Districts : 10 et 11*

- 10 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR 0308-032
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin d'ajouter les définitions des mots « logement juxtaposé », « mezzanine » et « toit-terrasse »*
 - *District : Tous*

- 11 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-510
 - *Amendement au règlement*
 - *Afin de préciser qu'un bâtiment principal relié par un garage attenant ou intégré est considéré comme un seul bâtiment principal, ne pas tenir compte d'une mezzanine dans le calcul de la hauteur en mètre d'un bâtiment principal comportant un toit plat, de permettre les gymnases et les piscines à titre d'usage additionnel pour les bâtiments de haute densité dans tout le bâtiment, autorisé un toit-terrasse pour un bâtiment résidentiel de 4 étages et plus, pour tout type de projet intégré préciser les dispositions réglementaires qui ont préséance, abroger les normes d'aménagement des chemins d'accès et seulement faire référence au code et abroger les normes exigeant une distance entre un bâtiment et une conduite d'aqueduc ou d'égout, pour un projet résidentiel intégré, établir la marge d'isolement en fonction de la hauteur de chaque bâtiment*
 - *District : Tous*

- 12 PUBLIC – Seconde période de questions

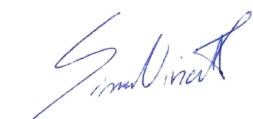
- 13 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil

- 14 Parole au conseil

- 15 Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le greffier adjoint par intérim de la Ville,



SIMON VINCENT, avocat

SV/sw

p. j.